

Joël Labbé a écrit :Le 23/03/2016 16:26,  
Bonjour à tous,

vous trouverez ci-dessous le texte du discours que **Joël Labbé, sénateur du Morbihan**, prononcera en Hémicycle sur la proposition de loi des Républicains sur la compétitivité de l'agriculture, seul le prononcé fait foi :

**Dossier législatif :**

<http://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl15-086.html>

**Direct Sénat :**

[http://videos.senat.fr/video/seance\\_direct.html](http://videos.senat.fr/video/seance_direct.html)

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Mes chers collègues,

Nous sommes aujourd'hui appelés à débattre en seconde lecture de la proposition de loi **en faveur de la compétitivité de l'agriculture et de la filière agroalimentaire**.

La compétitivité, le maître mot, sensé être le remède à tous les maux de notre société en recherche insensée d'une croissance qui n'arrivera plus.

C'est quoi, au juste, la compétitivité ?

Une activité économique compétitive est celle qui peut affronter la compétition née de la concurrence.

La compétition, c'est bien de cela qu'il s'agit, et dans un marché à la fois mondialisé et dérégulé, appuyé sur le dogme consacré de l'Union Européenne **de la concurrence libre et non faussée**.

Aujourd'hui, au lendemain de la suppression des quotas laitiers, que certains ont souhaité, il convient de le rappeler, notre agriculture et nos élevages paient le prix fort sur l'autel de la compétitivité.

Notre agriculture, et notre système d'alimentation sont justement déjà victimes de la compétitivité sauvage et sans merci pour les plus faibles, les plus fragiles.

Tous les jours, on entend les mots d'ordre de la pensée dominante.

Retrouver la compétitivité pour l'agriculture et l'agroalimentaire, c'est l'agrandissement, la concentration, la spécialisation en vue de maintenir notre niveau d'exportation... et puis la modernisation... et pour tout cela bien sûr l'investissement et l'endettement qui va avec...

C'est le prix à payer pour la compétitivité !

En début d'année, dans mon département du Morbihan, j'ai assisté à une réunion de crise entre politiques et représentants de la profession, j'ai été effaré d'entendre l'exposé du constat suivant : près de 15% des exploitations morbihannaises seraient, a terme, condamnées et qu'il conviendrait d'accompagner les exploitants vers une sortie de la profession dans la dignité.

Ces 15% semblent, je crois, représenter la proportion à l'échelle nationale. C'est inacceptable ! C'est inacceptable de s'entendre dire : **soit vous vous adaptez, soit vous disparaîsez !** Je crois que les gens qui le disent ne mesurent pas la violence extrême pour ceux qui galèrent dans un travail pénible où l'on ne compte pas ses heures, pour un métier noble où l'objectif est de produire de la nourriture pour les autres et ce dur métier ne les nourrit plus, eux mêmes !

Monsieur le Ministre, pour apporter les réponses dans l'urgence, vous ne vous êtes pas ménagé, malgré toutes les critiques de la part de ce que l'on appelle **La Profession**.

Vous avez obtenu du conseil européen des mesures temporaires d'intervention sur le marché par le stockage de poudre de lait, de beurre et de viande porcine ; ces mesures vont permettre de sauver un certain nombre d'exploitations, mais pour combien de temps ?

Vous avez aussi obtenu des mesures d'étiquetage des viandes, mais à titre expérimental. Plus que jamais, je suis convaincu que c'est notre modèle, que j'appelle volontairement modèle dominant, **dominant** parce qu'il ne veut pas laisser la place aux autres.

Et pourtant, les autres, ils existent, ils travaillent sur leurs terres et dans leurs élevages et sont bien moins touchés par la crise.

Et ceux-là, même s'ils ne manifestent pas, ont aussi leur ras-le-bol, on en connaît tous, sur nos territoires et ils disent : *Foutez nous la paix !*

**Foutez-nous la paix !** C'est le titre du dernier livre d'Isabelle Saporta, journaliste et chroniqueuse. Je vous invite vivement à lire ce livre ainsi sous titré **Cette France qui résiste**.

Isabelle Saporta décrit ces paysans qui ont choisi de travailler sur des productions de qualité, en circuit court avec le plus possible d'autonomie et qui sont victimes de tracasseries administratives et de contrôles excessifs parce qu'ils ne sont pas dans les clous des normes sanitaires qui ont été formatées par et pour l'agrobusiness ; un amoncellement de normes sanitaires et environnementales complètement inadaptées à l'agriculture

paysanne et aux métiers de l'artisanat de bouche. Toute cette activité de proximité qui va permettre l'ancrage territorial de l'alimentation que nous souhaitons tous.

A ce propos, au détour d'une conversation, dimanche matin, j'apprends que les agriculteurs bio, doivent aussi faire une formation certi-phyto, alors que par définition même de leur activité, ils n'utilisent pas de pesticides.

A propos des pesticides, il est grand temps de se préparer à l'ère de l'après pesticides... A ce sujet, samedi, je participais à Rennes à un débat sur la biodiversité intitulé **La COP 21... et après ?** Et j'ai écouté avec plaisir et attention une présentation de son exploitation faite par un paysan Jacques Moriceau du GAEC URSULE en Vendée.

Un système polyculture / élevage, des rotations longues, toutes les parcelles entourées de haies bocagères, et de bandes enherbées, des cultures le plus souvent associées ou mélangées, jamais sur des surfaces excédant 5 / 6 hectares en raison de la nécessaire proximité des haies, l'autonomie en fourrages et en protéines, fertilisation par les matières organiques issues de l'élevage, des prairies permanentes en nombre, pour le broutage et le fourrage... Tout y est, pour un modèle de transition réussie, viable économiquement et génératrice d'emplois.

**Tout cela sans néonicotinoïdes, sans glyphosate, sans pesticides cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques.**

Mais quelles alternatives ?

Parmi les nombreuses réponses alternatives qui nous ont été présentées samedi, je citerai juste un exemple bien parlant : le petit pois, en culture pure est victime d'un coléoptère qui s'appelle la bruche et qui pond ses œufs sur le pois. Pour l'éviter, la culture du pois est mélangée à celle de l'orge qui pousse plus haut et, vu du ciel, nos coléoptères, n'y voient que de l'orge et vont voir ailleurs !

Cette agriculture là, il faut la soutenir, l'accompagner en faire la promotion, au moment de plus en plus d'agriculteurs sont candidats à la conversion vers le bio. Pour cela il faudra dégager des moyens accrus de soutien, monsieur le ministre, et il y a urgence.

En conclusion, pour parler de compétitivité, je voudrai en citer la définition officielle de l'Union Européenne « *La compétitivité est la capacité d'un Etat à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et à leur procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale dans un environnement de qualité.* »

Cette proposition de loi que vous nous faites ne va pas dans le sens de cette définition humaniste d'une Europe capable du meilleur en intentions, et du pire en applications. Aussi, au nom des écologistes, je ne la voterai pas.